

Objet : Marché public par adjudication publique soumise à publicité européenne portant sur la fourniture de gasoil de chauffage à déverser dans les citernes des services et des établissements d'enseignement et assimilés dépendant du Ministère de la Communauté française - Prolongation de marché

Réseau : Officiel subventionné - FELSI – Etablissements d'enseignement dépendant de pouvoirs organisateurs de l'enseignement subventionné non affiliés à une Fédération de pouvoirs organisateurs.

Niveaux et services : tous niveaux et services

Période : du 1^{er} janvier 2010 au 28 février 2010.

- A Madame la Ministre – Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement de l'enseignement officiel subventionné ;
- Aux Directions des établissements affiliés à la Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement dépendant de Pouvoirs organisateurs de l'enseignement subventionné non affiliés à une Fédération de pouvoirs organisateurs.

Pour information

- Au Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l' Enseignement Neutre Subventionné ;
- Au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces ;
- A la Fédération des Etablissements Libres Subventionnés indépendants ;
- Aux membres des Services d'Inspection ;
- Aux membres des Services de Vérification.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	AGERS – Service de l'Administrateur général		
<u>Destinataire</u>	Voir ci-dessus		
<u>Contact</u>	Xavier VANHEESBEKE, Directeur Tél : 02/690.80.50 – Fax : 02/690.80.24 Courriel : xavier.vanheesbeke@cfwb.be		
<u>Document à renvoyer</u>	NON		
<u>Objet</u>	Fourniture de gasoil de chauffage aux établissements d'enseignement et assimilés (voir ci-dessus).		

Bruxelles, le 22 décembre 2009.

**Objet : Marché public portant sur la fourniture de gasoil de chauffage à déverser dans les citernes des services et des établissements d'enseignement et assimilés dépendant du Ministère de la Communauté française.
Prolongation de marché.**

Le marché précité, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008 a été conclu pour une durée de 24 mois et arrive donc à échéance le 31 décembre 2009.

Je vous informe qu'il a été décidé de le prolonger pour une période de 2 mois, soit à partir du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 28 février 2010.

Je vous remercie de votre attention et profite de la présente circulaire pour vous vous présenter mes meilleurs vœux à l'occasion de l'année nouvelle.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.